



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

Point 2.3 de l'ordre du jour provisoire

CE144/3, Rév. 1 (Fr.)
19 juin 2009
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 49^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

1. L'article 12.C de la Constitution de l'OPS et l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur stipulent que l'ordre du jour provisoire du Conseil est préparé par la Directeur du Bureau et présenté au Comité exécutif aux fins d'approbation.
2. Par conséquent, la Directrice présente aux fins d'examen au Comité exécutif l'ordre du jour provisoire (document CD49/1, en annexe) qu'elle a préparé pour le 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques. Les décisions prises et les résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de la présente session seront portées à l'ordre du jour provisoire en incluant les références adéquates aux points pertinents.
3. En vue de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait trouver approprié d'approuver une résolution écrite dans les termes du projet de résolution en annexe B.

Annexes



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



49^e CONSEIL DIRECTEUR

61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É-U, du 28 septembre au 2 octobre 2009

CE144/3, Rév. 1 (Fr.)
Annexe A

CD49/1 (Fr.)
19 juin 2009
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**

- 2. Questions relatives au Règlement**
 - 2.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs
(Article 31 du Règlement intérieur)

 - 2.2 Élection du Président, de deux Vice-Présidents
et du Rapporteur
(Article 16 du Règlement intérieur)

 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
(Article 10 du Règlement intérieur)

 - 2.4 Constitution de la Commission générale
(Article 32 du Règlement intérieur)

3. Questions relatives à la constitution

3.1 Rapport annuel du Président du Comité exécutif

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.2 Rapport annuel du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

(Article 9.C de la Constitution de l'OPS)

3.3 Élection de trois États Membres au Comité exécutif au terme des mandats des États-Unis d'Amérique, Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay

(Articles 9.B et 15.A de la Constitution de l'OPS)

4. Questions relatives à la politique des programmes

4.1 Projet de Budget et programme de l'OPS 2010-2011

4.2 Plan stratégique de l'OPS 2008-2012 amendé (Projet)

4.3 Nouveau barème des contributions

4.4 Plan d'action pour la santé des personnes âgées y compris le vieillissement sain et actif

4.5 Élimination des maladies négligées et autres infections liées à la pauvreté

4.6 Politique sur la recherche pour la santé

4.7 Stratégie et plan d'action sur la santé mentale

4.8 Plan d'action sur la santé des adolescents et des jeunes

4.9 Plan d'action pour la mise en application de la politique en matière d'égalité entre les sexes

4.10 Cadre de la politique pour le don et la transplantation d'organes humains

4. Questions relatives à la politique des programmes (suite)

- 4.11 Santé et tourisme
- 4.12 Réseaux intégrés de services de santé fondés sur les soins de santé primaires
- 4.13 Réforme institutionnelle du Centre d'information sur les sciences de la santé pour l'Amérique latine et la Caraïbe (BIREME)
- 4.14 Révision institutionnelle et réorganisation interne de l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP)
- 4.15 Plan d'action pour la prévention de la cécité évitable et des déficiences visuelles
- 4.16 Santé familiale et communautaire
- 4.17 Fonds renouvelable pour l'achat de vaccins de l'Organisation panaméricaine de la Santé
- 4.18 Table ronde sur la sécurité des hôpitaux
- 4.19 Panel sur l'Alliance panaméricaine pour la nutrition et le développement en vue de la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement

5. Questions administratives et financières

- 5.1 Rapport sur le recouvrement des contributions
- 5.2 Rapport financier intérimaire de la Directrice pour 2008
- 5.3 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière
- 5.4 Projets utilisant le revenu du Budget programme excédent le Budget ordinaire de travail effectif autorisé
- 5.5 Projet de création d'un comité d'audit
- 5.6 Traitement du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain et Amendements au Règlement du personnel

6. Questions relatives aux comités

- 6.1 Sélection d'un État Membre de la Région des Amériques habilité à désigner une personne au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et formation de l'UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS concernant les maladies tropicales (TDR) à l'expiration du mandat du Brésil
- 6.2 Sélection de deux États Membres de la Région des Amériques appelés à désigner un représentant au Comité de politique et de coordination du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine à l'expiration des mandats de l'Argentine et du Mexique

7. Prix

- 7.1 Prix de l'OPS d'administration 2009
- 7.2 Prix Abraham Horwitz pour la santé interaméricaine 2009
- 7.3 Prix Manuel Velasco Suárez de bioéthique 2009
- 7.4 Prix d'immunisation 2009

8. Questions soumises pour information

- 8.1 Budget programme 2010-2011 de l'OMS
- 8.2 Plan stratégique à moyen terme 2008-2013 modifié de l'OMS
- 8.3 Code de pratique pour le recrutement international du personnel de santé : Document de l'OMS servant au débat
- 8.4 Rapports d'avancement sur les questions techniques : Règlement sanitaire international

8. Questions soumises pour information (*suite*)

8.5 Résolutions et autres actions d'organisations
intergouvernementales revêtant un intérêt pour l'OPS :

8.5.1 Résolutions et autres mesures prises à la 62^e Assemblée
mondiale de la Santé

8.5.2 Résolutions et autres actions de la Trente-neuvième Session
ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États
Américains

8.5.3 Rapport du Cinquième Sommet des Amériques

8.6 Rapports d'avancement des questions administratives
et financières :

8.6.1 État de la mise en œuvre des Normes comptables
internationales du secteur public (IPSAS)

8.6.2 Fonds directeur d'investissement

9. Autres questions

10. Clôture de la session



ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

CE144/3, Rév.1 (Fr.)
Annexe B
ORIGINAL : ANGLAIS

PROJET DE RÉSOLUTION

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 49^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE144/3; Rév.1 et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD49/1) préparé par la Directrice pour le 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.
